

Charte anti-corruption Personnalité

Pourquoi une charte anti-corruption ?

La création d'une charte anti-corruption intervient dans le cadre de notre démarche RSE.

Qu'est-ce que la corruption ?

Un acte de corruption consiste à donner, proposer ou recevoir un avantage injustifié dans l'intention d'influencer le comportement de quelqu'un afin d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. La corruption peut prendre des formes variées dont notamment l'offre ou le don d'argent ou de tout autre bien de valeur. En fait, même des pratiques commerciales courantes ou des activités sociales, telles que l'offre de cadeaux et d'hospitalité, peuvent constituer des actes de corruption dans certaines circonstances.

Quel est l'objectif de cette charte ?

L'objectif de cette charte est de souligner notre responsabilité et nos engagements, ainsi que ceux de tous nos collaborateurs en matière de corruption

Nos engagements

Tout collaborateur de Personnalité respecte les principes suivants :

- Ne pas offrir, donner, recevoir ou demander des pots-de-vin
- Ne pas offrir ou donner tout type d'incitation à un agent public, qui le conduirait à ne pas remplir correctement sa fonction.
- Ne pas faire, dans le cadre de son travail, de contributions à des fins politiques sans avoir obtenu l'assentiment nécessaire.

Nos responsabilités

Il est nécessaire de s'assurer de lire, de comprendre et d'être en conformité avec cette charte.

La prévention, la détection et les remontées d'actes de corruption sont de la responsabilité de tous ceux travaillant pour l'entreprise. Il est demandé à tous d'éviter toute activité pouvant conduire à un manquement à cette charte ou à suggérer un manquement à cette charte.



Contrôle

Tout collaborateur qui prend connaissance d'une potentielle atteinte à des lois applicables ou à cette charte, est invité à en faire part à son supérieur hiérarchique.

Mis à jour le 1^{er} mars 2022 à Boulogne-Billancourt

Pour Personnalité :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Vincent", with a long horizontal flourish extending to the right.

Vincent SOULIER
Directeur associé - CEO

NB : cette charte est portée à la connaissance des personnes qui entrent en relation avec Personnalité dans un but collaboratif (salarié, formateurs).